

•

Le psychiatre condamné pour attouchements

samedi 25.10.2008, 05:02 - La Voix du Nord

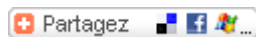
Accusé par trois patientes d'attouchements sexuels, le psychiatre qui exerçait à Rosendaël et à Bailleul a été condamné à huit mois de prison avec sursis.

Les trois patientes qui accusaient leur psychiatre de l'époque (entre 1998 et 2001, à Rosendaël et à Bailleul) ont obtenu gain de cause.

En septembre, le procureur avait requis huit mois de prison avec sursis et une amende de 8 000 E.

L'homme de 57 ans, qui exerce aujourd'hui à Lille, a été reconnu coupable d'attouchements sexuels sur personnes vulnérables, à tendance dépressive voire suicidaire. À chaque fois le même scénario : « *Aucune victime ne se connaît mais toute dénoncent des faits semblables* », expliquait l'une des avocate de la partie civil devant le tribunal en septembre.

Il a été condamné, hier, par le tribunal correctionnel de Dunkerque, à huit mois de prison avec sursis et à 5 000 E d'amende. Il devra également verser 2 801 E de dommages et intérêts aux victimes et aura l'interdiction d'exercer pendant six mois. •



| | |
|---|---|
| Orsys formation Développement personnel, gagner en efficacité en milieu professionnel | Maîtrisez Parole et Image sans Trac en Public avec Comédiens Bercy 13/14 Novemb 18/19 Décemb DIF |
|---|---|

Annonces Google

«**Octobre 2008**»

- L
- M
- M
- J
- V
- S
- D

-
-

- [01](#)
- [02](#)
- [03](#)
- [04](#)
- [05](#)

- 06
- [07](#)
- [08](#)
- [09](#)
- [10](#)
- [11](#)
- [12](#)

- 13
- [14](#)
- [15](#)
- [16](#)
- [17](#)
- [18](#)
- [19](#)

- 20
- [21](#)
- [22](#)
- [23](#)
- [24](#)
- 25
- 26

- 27
- 28
- 29
- 30
- 31
-
-